

HONORAIRES DE TRANSACTION

EN DATE DU 1ER JUILLET 2026

De 0 € à 60 000 € → Forfait 6 000 € TTC

De 60 001 € à 100 000 € → Forfait 7000 € TTC

De 100 001 € à 180 000 € → 7% TTC

De 180 001 € à 250 000 € → 6% TTC

Plus de 250 000 € → 5% TTC

HONORAIRES DE LOCATION

(Seulement recherche de locataire)

Un mois de loyer hors charge*

*Honoraires partagés :

→ 50% à la charge du propriétaire

→ 50% à la charge du locataire

Garantie Financière :

Transaction sur immeubles et fonds de commerce

Non détention de fonds

Absence de garantie financière

*Transactions sur immeuble et fonds de commerce

Carte professionnelle n° **CPI 6901 2018 000 034 894**

Valable jusqu'au **29/06/2027**

Délivrée par: **CCI de Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne**

Assurance :

Transaction sur immeubles et fonds de commerce

MMA IARD

14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon

72030 LE MANS CEDEX 9

Danien Gromelin
IMMOBILIER